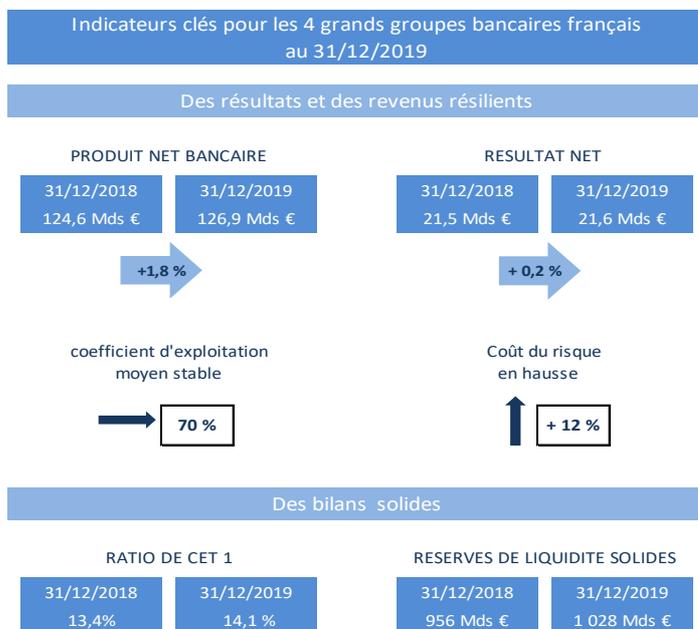


Performance des grands groupes bancaires français au 31 décembre 2019

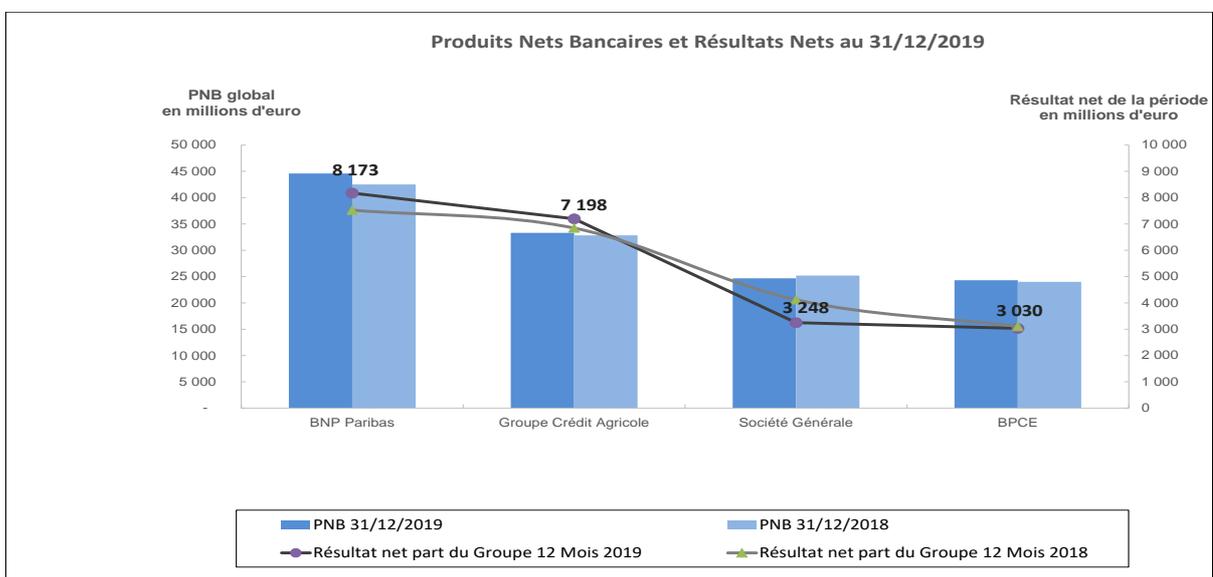
Remarque liminaire : Comme indiqué à la fin de ce document (« Méthodologie de l'analyse »), l'objectif de cette publication est de présenter, sur la base des communiqués trimestriels et des slides investisseurs publiés, les principaux indicateurs de performance des quatre grands groupes bancaires français (BNP Paribas, Société Générale, BPCE, Crédit Agricole) et d'apporter des commentaires sur les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

Chiffres clés au 31 décembre 2019



Dans un environnement de taux toujours difficile, mais dans un contexte d'amélioration progressive des conditions de marché dans la banque de grande clientèle, le niveau des revenus générés en 2019 par les quatre principaux groupes bancaire (126,9 milliards d'euro, soit une progression de 1,8% par rapport à 2018) et les résultats associés permettent aux établissements de poursuivre leurs politiques de transformation et leurs investissements dans les activités en développement.

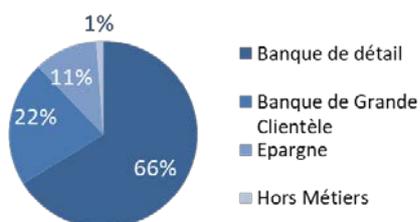
Alors que l'année a été fortement marquée par le renforcement des synergies entre les métiers, les groupes ont maintenu une gestion rigoureuse des risques et des coûts, générant des effets ciseaux positifs dans tous les métiers, permettant d'atteindre un niveau de résultat stable à 21,6 milliards d'euro (+0,2% sur un an).



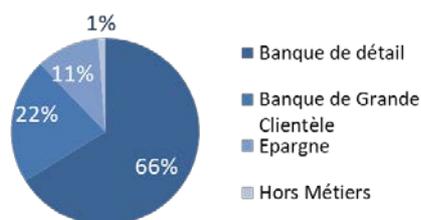
Répartition des revenus par activités

Malgré un contexte de taux d'intérêt durablement bas, peu favorable aux activités de banque de proximité, les revenus des réseaux bancaires et des métiers de financements spécialisés de la banque de détail continuent de représenter la plus grande partie des revenus annuels, grâce aux synergies de revenus entre métiers spécialisés et réseaux de distribution, illustration directe de la force du modèle de banque universelle.

Ventilation du PNB au 31 décembre 2018



Ventilation du PNB au 31 décembre 2018



Éléments non-opérationnels et non récurrents

Alors que les comptes du groupe BNP Paribas intègrent l'impact exceptionnel de la plus-value de cession de 16,8% de SBI Life en Inde, suivie de la déconsolidation de la participation résiduelle (+1 450 millions d'euro) ainsi que de la dépréciation de survaleurs (-818 millions d'euro, notamment sur BancWest), le groupe Crédit Agricole fait à la fois état de la décision favorable du Conseil d'Etat sur le litige du traitement fiscal des titres Emporiki pour +1 038 millions d'euro et de la dépréciation partielle de l'écart d'acquisition de LCL (- 611 millions d'euro).

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de recentrage, le groupe Société Générale enregistre dans le poste « gains ou pertes nets sur autres actifs » une charge de 137 millions d'euro au titre de l'application d'IFRS 5 correspondant à la cession annoncée de SG Finans (100 millions d'euro) et la finalisation des cessions de Ohridska Banka Société Générale en Macédoine du Nord, de PEMA (société de location avec services de camions et de remorques), et de SKB Banka en Slovaquie. Le groupe communique également sur une dépréciation de 158 millions d'euro comptabilisée dans le poste « Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence » correspondant à l'intégralité de la participation minoritaire de 16,8% du groupe dans SG de Banque au Liban.

Une reprise confirmée des activités de la banque de détail

Si la marge nette d'intérêt reste pénalisée par l'environnement de taux bas, la banque de détail affiche une performance résiliente avec des revenus en légère hausse (+1,4%) grâce à ses différents relais de croissance, en particulier dans les services financiers spécialisés et les activités de paiement. Avec des revenus qui s'élèvent à 83,7 milliards d'euro, tous les groupes communiquent sur les actions mises en œuvre pour gagner de nouvelles parts de marché et s'adapter aux besoins des clients.

- **BNP Paribas** : le groupe poursuit sa transformation digitale et renforce son modèle avec une accélération des usages mobiles des clients particuliers (56,5% de clients digitaux actifs représentant 97 millions de connexions aux applications sur l'année). Le groupe continue d'améliorer son efficacité opérationnelle et la satisfaction de ses clients avec la digitalisation de bout en bout des principaux parcours (entrée en relation, souscription de crédits immobiliers et produits d'investissement) et l'automatisation des processus (plus de 700.000 opérations par mois traitées par des robots dans les réseaux).
- **Société Générale** : tout en communiquant sur la dynamique commerciale de ses trois enseignes (Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama), le groupe amplifie les usages mobiles des particuliers avec 57% de clients actifs sur le digital en 2019. Par ailleurs, le groupe continue à la fois de renforcer son positionnement sur la clientèle entreprise et de développer son activité auprès de la clientèle patrimoniale et de banque privée avec une progression du nombre de clients sur l'année (+1% sur chacun des segments).
- **BPCE** : outre l'intégration de Oney Bank qui compte 7,7 millions de clients à fin 2019, le groupe met en avant la croissance des revenus dans les activités de paiement avec une progression de 25% des volumes générés par Dalenys et PayPlug au sein de Merchant Solutions et une forte activité sur le segment Prepaid & Issuing portée par l'activité Benefits & Rewards (Titres Cadeaux et Comitéo) et Titres restaurant.
- **Crédit Agricole** : le groupe fait état des offres innovantes lancées en 2019 (EKO, LCL Essentiel, Je suis entrepreneur, Yapla) et de l'intensification de la relation digitale avec une hausse des clients utilisant les applications mobiles tout en faisant état de l'amélioration de son indice IRC (indice de recommandation clients) chez LCL (+8 points) et dans les caisses régionales (+5 points). Le groupe communique par ailleurs sur le lancement en février 2020 d'une nouvelle offre sur-mesure « Globe-Trotter », destinée aux jeunes voyageurs âgés de 18 à 30 ans.

Ces actions ciblées, qui permettent aux banques de mieux s'adapter aux modes de consommations des clients, se traduisent par une progression de l'activité avec une hausse moyenne des encours de crédit de 6,9% (tirés par la croissance soutenue des crédits à l'habitat), et une augmentation des dépôts de 7,5%, portée par les dépôts à vue.

Au-delà des actions concrètes destinées à acquérir de nouvelles parts de marché, les groupes BNP Paribas et Crédit Agricole mettent également en avant leurs programmes en matière d'innovation : BNP Paribas Plug and Play et Villages By CA. BNP Paribas Plug and Play a ainsi accéléré 47 projets avec 36 start-ups et a doublé la capacité d'accompagnement du Bivwak, un dispositif d'accélération européen créé par BNP Paribas en 2017 pour le développement agile de solutions innovantes pour les clients et la montée en compétences des collaborateurs.

De son côté, le groupe Crédit Agricole communique sur l'accompagnement en cours de 547 start-ups par Les Villages By CA, réseau constitué de 33 Villages By CA en France et en Italie avec quatre nouveaux Villages créés en 2019. La Fabrique By CA (fintech startup studio du groupe) a par ailleurs lancé en 2019 deux plateformes visant à offrir une large gamme de services bancaires et extra-bancaires : « Je suis entrepreneur » destinée à la création d'entreprise, du choix de l'implantation à la sécurisation du business plan en passant par des simulations de financement, et « Yapla » dédiée à la gestion d'associations.

Tout en poursuivant la transformation de leur modèle opérationnel (simplification et digitalisation des parcours clients, automatisation des processus), les groupes BNP Paribas et Société Générale annoncent leur volonté de simplifier et d'optimiser leur réseau commercial de proximité pour améliorer les services aux clients et réduire les coûts, avec des agences repensées pour s'adapter aux nouveaux comportements des clients, ce qui se traduit par des fermetures d'agences traditionnelles : fermeture de 414 agences depuis fin 2016 pour BNP Paribas et de 390 agences depuis fin 2015 pour la Société Générale.

A l'international, le groupe Société Générale, qui a finalisé plusieurs cessions en 2019 (SG Albanie, Express Bank en Bulgarie, Societe Generale Montenegro, Eurobank en Pologne, Societe Generale Serbia, Mobiasbanca en Moldavie, SKB en Slovaquie et OBSG en Macédoine) enregistre de bonnes performances notamment dans le bassin méditerranéen et en Afrique, avec une forte progression des encours de crédits grâce à une très bonne dynamique commerciale en Afrique Subsaharienne.

Tout en rappelant le succès de son partenariat en 2019 avec Opel dans de nouveaux pays (Pologne, Pays-Bas et Espagne), le groupe BNP Paribas annonce la signature d'un contrat pan-européen (Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Pologne) avec Ford Europe pour une durée de 5 ans et un partenariat avec Arval au Royaume-Uni pour une solution de financement de stocks de voitures pour les concessionnaires automobiles.

Enfin, le groupe Crédit Agricole rappelle la signature de la joint-venture avec Fiat Chrysler Automobiles et le partenariat entre CA Consumer Finance et Banco BPM en Italie visant à renforcer leur partenariat global, permettant une extension de la relation commerciale à l'ensemble du réseau d'agences de Banco BPM, notamment grâce à l'acquisition de l'activité bancaire de Profamily.

Un rebond observé dans la banque de grande clientèle

La croissance des revenus de la banque de grande clientèle (28,8 milliards d'euro en 2019, soit + 5,2% sur un an) illustre aussi bien la dynamique commerciale des métiers que la forte complémentarité des activités, le tout dans un contexte d'amélioration progressive des conditions de marché.

A l'exception du groupe Société Générale qui est pénalisé par l'impact négatif de son plan de restructuration de son activité de marché (réduction des actifs pondérés à hauteur de 10 milliards d'euro, dont 8 milliards sur les activités de marché générant une perte de revenus en lien avec des activités fermées ou réduites), les 3 autres groupes enregistrent de bonnes performances grâce à une dynamique commerciale observée sur toutes les lignes de produits.

Alors que le métier Actions évolue dans un marché en reprise progressive en 2019 après un point bas fin 2018, générant de bonnes performances sur les dérivés actions, en particulier sur les produits structurés, les activités Taux, Crédit, Changes et Matières Premières bénéficient de la hausse des marchés primaires et du crédit, d'un fort rebond sur le change et les marchés émergents et d'une très bonne performance sur les taux.

En dépit de l'absence de transactions majeures, les financements structurés enregistrent de bons résultats dans l'ensemble des groupes.

Si les revenus de Natixis sont tirés par la syndication réalisée à travers tous les métiers de Real Assets et par le métier Trade & Treasury Solutions, le groupe Société Générale met en avant sa plate-forme Asset Backed Products qui a continué son expansion, contribuant aux bons résultats de son activité de financement malgré le coût des opérations exceptionnelles de réduction des actifs pondérés. De même, le groupe Crédit Agricole fait état des bons résultats de son activité de financement malgré le ralentissement du marché des prêts syndiqués sur la zone EMEA.

De son côté, le groupe BNP Paribas souligne le très bon développement de son activité en Europe en lien avec la montée en puissance de la plateforme Capital Markets auprès de ses clients. Le groupe met en avant ses résultats sur le segment Corporate, avec plus de 260 nouveaux groupes d'entreprises clients depuis 2016 en particulier sur les pays ciblés (Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas et Scandinavie) et près de 1 500 entrées en relation avec des filiales de clients multinationaux en 2019.

Le métier Titres enregistre des performances solides en 2019. Si les groupes mettent essentiellement l'accent sur la progression de leurs actifs en conservation et de leurs actifs administrés grâce à la fois à une activité soutenue et la forte croissance en Asie, le groupe Crédit Agricole attribue l'augmentation de ses actifs à la consolidation de Kas Bank et de Santander Securities Services qui bénéficie d'un positionnement concurrentiel renforcé grâce à une présence géographique élargie, avec des pays à fort potentiel de croissance en Amérique latine et en Asie.

Afin de renforcer son positionnement vis-à-vis des gestionnaires de fonds, le groupe BNP Paribas annonce le lancement d'initiatives pour amplifier son développement auprès des clientèles institutionnelles, avec notamment la signature d'un accord ferme avec Deutsche Bank visant au transfert des activités de prime brokerage et d'electronic execution tout en assurant la continuité de service aux clients.

Une reprise des métiers de l'épargne

A 14,1 milliards d'euro, les revenus des métiers de l'épargne enregistrent une hausse de 4,1 % sur l'année (+0,5 milliard d'euro), la progression étant observée sur l'ensemble des activités.

Malgré un premier trimestre difficile, lié à la crise des marchés financiers fin 2018, les métiers de la gestion institutionnelle et privée réalisent une bonne performance dans l'ensemble des groupes, soutenue par une forte croissance des actifs sous gestion et une collecte positive notamment en France, en Allemagne, en Belgique et en Asie.

Alors que les actifs sous gestion de Lyxor (Société Générale) bénéficient de l'intégration des actifs de Commerzbank atteignant ainsi un niveau record de 149 milliards d'euro au 31 décembre 2019, Natixis fait état de bons résultats observés en Europe portés notamment par les stratégies « global macro » et ESG et rappelle les bonnes performances enregistrées en Amérique du Nord par Harris Associates et Loomis Sayles,

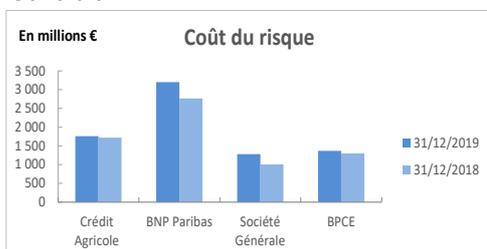
De son côté, le groupe BNP Paribas communique à la fois sur la forte progression de l'épargne responsable (+48% par rapport à 2018) en lien avec le lancement de l'outil de conseil financier myImpact (solution de conseil financier pour les investissements responsables en France) et le développement de nouvelles solutions (ESG, solutions quantitatives, multi assets, actifs réels...).

Enfin, tout en soulignant le niveau record de collecte d'Amundi, le groupe Crédit Agricole annonce l'accord obtenu des autorités de régulation chinoises pour créer une société commune dans la gestion d'actifs entre Amundi et BOC Wealth Management, filiale de Bank of China, pour un démarrage prévisionnel de l'activité au 2ème semestre 2020.

Amundi annonce également son partenariat stratégique avec Banco Sabadell, pour la distribution de produits de gestion d'actifs dans le réseau de Banco Sabadell en Espagne, pour une durée 10 ans.

Une progression du coût du risque

L'analyse du coût du risque reflète une hausse globale de 12%, avec des tendances plus ou moins marquées selon les établissements qui vont de + 2% dans le groupe Crédit Agricole à +27% dans le groupe Société Générale.



Si la Société Générale attribue la hausse de son coût du risque à une base de comparaison défavorable par rapport à 2018 qui enregistrait un niveau particulièrement bas, les 3 autres groupes font état d'éléments spécifiques.

Le groupe BNP Paribas explique la progression de son coût du risque à la fois par la hausse des encours de crédits en 2019, et par la comptabilisation en 2018 de reprises de provisions dans la banque de grande clientèle et les activités de crédit à la consommation.

Dans le groupe Crédit Agricole, le coût du risque augmente sous l'effet notamment de dotations ponctuelles dans la banque de grande clientèle alors que celle-ci avait enregistré des reprises de provisions en 2018.

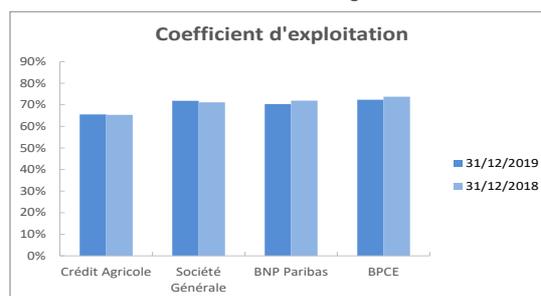
Chez BPCE, la progression du coût du risque est notamment liée au provisionnement d'un dossier significatif dans la banque de grande clientèle et une hausse des provisions du métier Energy & Natural Resources, avec en particulier une augmentation sur le secteur du gaz naturel aux Etats-Unis observée sur le 4ème trimestre.

Enfin, tous les groupes communiquent sur le taux de couverture des créances douteuses calculé en application de la norme IFRS 9. Au 31 décembre 2019, le taux moyen ressort à 71,6% et est ventilé comme suit :

- Crédit Agricole : 82,6%
- BPCE : 74,8%
- BNP Paribas : 74%
- Société Générale : 55%

Une rentabilité moyenne stabilisée

Au 31 décembre 2019, le coefficient d'exploitation moyen est stable par rapport à 2018, malgré des tendances contrastées selon les établissements. Si les groupes BNP Paribas et BPCE améliorent leur rentabilité opérationnelle, celle-ci se dégrade légèrement à la Société Générale et au Crédit Agricole.



Bien que les frais de gestion du groupe BNP Paribas soient impactés par les coûts de transformation du plan 2020, les coûts de restructuration liés à l'intégration de Raiffeisen Bank Polska et à l'arrêt ou restructuration de certaines activités (BNP Paribas Suisse) et des mesures d'adaptation en lien avec des plans de départs volontaires, le coefficient d'exploitation s'améliore grâce à une progression des revenus supérieure à celle des charges.

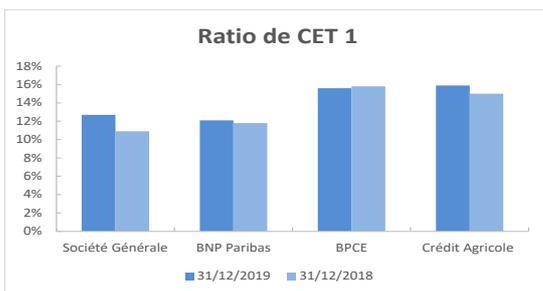
De même, dans le groupe BPCE, malgré des charges d'exploitation qui augmentent en lien avec le développement des activités, les investissements informatiques et les projets réglementaires (IFRS17, RGPD), la rentabilité opérationnelle s'améliore, la progression des revenus étant plus rapide que celle des charges.

Au Crédit Agricole, la hausse des frais de gestion reflète principalement les investissements informatiques dans les caisses régionales au titre du Plan à Moyen Terme, et les charges de développement dans les métiers, notamment la gestion de l'épargne et l'assurance et les services financiers aux institutionnels qui réalisent des investissements ciblés pour accompagner les récents partenariats et la conquête de nouveaux clients (recrutements et frais informatiques).

Enfin, la Société Générale attribue la dégradation de sa rentabilité à une provision pour restructuration comptabilisée au 4ème trimestre relative à un projet d'évolution qui concernerait une partie du siège de la banque de détail en France, les plateformes de traitement des opérations clients (back-offices) et certaines fonctions supports du réseau. Le groupe précise toutefois que son programme pluriannuel de réduction des coûts de 1,1 milliard d'euro a été exécuté à hauteur d'environ 70% à fin 2019.

Des fonds propres solides

Avec un ratio moyen de 14,1% au 31 décembre 2019 (+ 0,7 points de base par rapport à 2018), les banques françaises ont une situation de solvabilité solide. L'impact de l'entrée en vigueur d'IFRS 16 au 1er janvier 2019 n'a eu qu'un impact jugé limité par l'ensemble des établissements.



Si tous les groupes soulignent le niveau très supérieur de leurs ratios de CET 1 par rapport aux exigences notifiées du SREP, les groupes Crédit Agricole et BPCE quantifient cette exigence SREP qui s'élève respectivement à 9,7 % (Crédit Agricole) et 9,9% (BPCE).

Par ailleurs, le groupe Crédit Agricole communique sur sa volonté d'allouer son bénéfice au financement du démantèlement partiel de la garantie Switch à hauteur de 35% dès le premier trimestre 2020, dont l'impact sur le ratio de CET 1 est estimé à - 40 points de base.

Compte tenu des résultats de l'année et du niveau des ratios réglementaires, les groupes annoncent les distributions de dividendes suivantes :

- **Crédit Agricole SA** : 0,70 € par action soit un taux de distribution de 47%
- **BNP Paribas** : 3,10 € par action soit un taux de distribution de 50%
- **Natixis** : 0,31 € par action soit un taux de distribution de 55%
- **Société Générale** : 2,20 € par action soit un taux de distribution de 72%

Les exigences de ratio TLAC sont applicables depuis le 27 juin 2019, avec l'entrée en vigueur du règlement européen CRR2.

Dans ce cadre, tous les groupes présentent leurs ratios TLAC (Total Loss Absorbing Capacity) au 31 décembre 2019 :

- **Société Générale** : 24,9% des RWA
- **BPCE** : 23,3% des RWA
- **Crédit Agricole** : 22,6% des RWA et 7,6% de l'exposition levier
- **BNP Paribas** : 21,5% des RWA et 7,3% de l'exposition levier

Les ratios ci-dessus sont calculés sans utiliser les dettes seniors préférées éligibles qui pourraient être intégrées dans la limite de 2,5% des actifs pondérés.

Les groupes Crédit Agricole, BPCE et Société Générale communiquent également sur leur niveau de MREL : alors que le groupe Crédit Agricole estime son ratio MREL à 33% des risques pondérés pour s'établir à 22,6% (sans inclure de dette senior préférée éligible), et que le groupe BPCE affiche un ratio MREL à 29,2% des risques pondérés, le groupe Société Générale précise être au-dessus de ses exigences MREL qui sont de 8% du TLOF (Total Liabilities and Own Funds).

Enfin, tous les établissements présentent également leur ratio de levier traduisant un niveau supérieur au minimum réglementaire de 3% (hors surcharge systémique) :

Ratio de levier (%)	31/12/2019	31/12/2018
Société Générale	4,3%	4,3%
BNP Paribas	4,6%	4,5%
BPCE	5,3%	5,2%
Crédit Agricole	5,7%	5,4%

Une gestion solide de la liquidité

Dans la continuité des trimestres précédents, tous les groupes communiquent sur leurs réserves de liquidité. Avec un total de 1 028 milliards d'euro de réserves de liquidité (+72 milliards d'euro sur l'année), le besoin de refinancement court terme est totalement couvert.

Le groupe BNP Paribas souligne disposer de plus d'un an de marge de manœuvre par rapport aux ressources de marché.

Le groupe Crédit Agricole précise que son bilan cash fait apparaître un excédent de ressources stables par rapport aux emplois stables de 126 milliards d'euro, excédent qui finance totalement le portefeuille de titres HQLA (High Quality Liquid Assets) généré par l'exigence LCR.

Enfin, tous les groupes communiquent sur leurs niveaux de ratios LCR (Liquidity Coverage Ratio) :

Ratio LCR (%)	31/12/2019	31/12/2018
Société Générale	> 100%	124%
BNP Paribas	125%	132%
BPCE	> 110%	> 110%
Crédit Agricole	129%	133%

Des banques engagées et responsables

Tous les groupes réaffirment leur ambition d'être des leaders de la finance durable avec une politique ambitieuse d'engagement dans la société civile. En étant membres fondateurs des Principes pour une Banque Responsable de l'ONU, qui les engage à aligner leur stratégie sur l'Accord de Paris et sur les Objectifs de Développement Durable (ODD), tous les groupes prennent ainsi des positions fortes.

Les groupes s'illustrent déjà en la matière avec plusieurs opérations réalisées dans ce sens en 2019. Ainsi, si le groupe BNP Paribas annonce avoir signé 3,7 milliards d'euro de Sustainability Linked Loans à fin 2019, représentant un outil de financement indexé à des critères ESG, le groupe Crédit Agricole CIB a structuré en 2019 plus de 42,9 milliards d'euros green bonds. Le groupe Crédit Agricole communique également sur l'émission d'une obligation garantie verte d'un montant de 1,25 milliard d'euros à 10 ans dont les fonds seront alloués au refinancement de crédits à l'habitat performants sur le plan énergétique et permettant la réduction des émissions de carbone financés par les caisses régionales et LCL.

Au-delà de ces éléments chiffrés, le groupe Crédit Agricole annonce sa volonté de mettre en place un comité scientifique regroupant des experts et scientifiques du climat (externes au groupe), en charge de conduire les travaux scientifiques nécessaires pour orienter et mettre en œuvre sa stratégie climat. Le groupe précise par ailleurs son intention de compléter l'analyse financière de ses clients par une note de transition, en demandant à ses clients (grandes entreprises) de lui communiquer d'ici 2021 un plan détaillé de retrait de leurs actifs industriels d'extraction et de production de charbon thermique dans le calendrier 2030/2040 selon la localisation des actifs.

Le groupe BNP Paribas accélère son accompagnement de la transition énergétique et écologique en s'engageant en faveur de la protection de l'océan, avec 1 milliard d'euro pour financer la transition écologique des navires à horizon 2025, avec la volonté de ne plus avoir d'encours de crédits aux entreprises liées au charbon thermique en 2030 dans l'Union Européenne et en 2040 pour le reste du monde. Le groupe a déjà arrêté tout financement de nouveau projet charbonnier depuis 2017.

Enfin, alors que Natixis rappelle le déploiement du « Green weighting factor », son nouvel outil pour mesurer l'impact environnemental de son bilan en attribuant à chaque crédit une couleur correspondant à un allègement en fonds propres ou à l'inverse une surcharge en capital selon l'impact sur le climat, le groupe Société Générale s'est engagé à lever 120 milliards d'euro pour la transition énergétique entre 2019 et 2023, dont 100 milliards d'euro d'émissions d'obligations durables et 20 milliards d'euro consacrés au secteur des énergies renouvelables sous forme de conseil et de financement.

MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE

KPMG a réalisé une analyse comparative des communiqués de presse et des slides investisseurs des principaux groupes bancaires français publiés au 31 décembre 2019: BNP Paribas, Société Générale, BPCE et Crédit Agricole.

Ces communiqués ont été publiés par les groupes bancaires aux dates suivantes :

- 5 février 2020 : BNP Paribas
- 6 février 2020 : Société Générale
- 6 février 2020 : BPCE / Natixis
- 14 février 2020 : Crédit Agricole

Contacts

Fabrice Odent

Associé Responsable du Secteur Banque

Tel: + 33 1 55 68 72 27

fodent@kpmg.fr

Arnaud Bourdeille

Associé, Responsable des activités d'audit bancaire

Tel: + 33 1 55 68 62 11

abourdeille@kpmg.fr

kpmg.fr

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinetmembre.

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].